

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale  
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE  
DE  
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION QUAI DE LA  
RESISTANCE DURANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN TAMPON SUR LE  
RESEAU D'ASSAINISSEMENT**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de  
Communes, Président du Pays de la Déodatie,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,  
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

**ARRETE**

**Article 1** : À compter du jeudi 18 décembre 2014 à 7 heures, et jusqu'à la fin des travaux  
de remplacement d'un tampon sur le réseau d'assainissement,

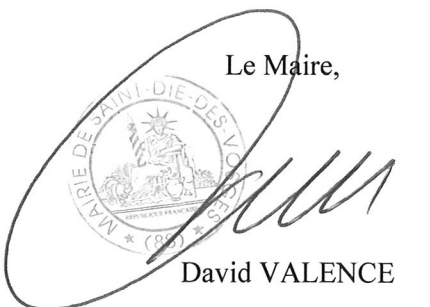
- **La circulation sera mise à sens alternés, réglée par panneaux, quai de la  
Résistance au niveau du n°6.**

**Article 2** : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier  
sera protégé par l'entreprise.

**Article 3** : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Directeur  
des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 11 décembre 2014

Le Maire,



David VALENCE